



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 46271

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le montant des primes prévu en 2013 dans son ministère. Il souhaite que ce montant soit détaillé en précisant la somme prévue pour le ministre, celle prévue pour les collaborateurs du cabinet et celle prévue pour les autres agents.

Texte de la réponse

La dotation d'indemnités de sujétions particulières allouée au cabinet de la ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique était, en 2013, de 285 000 € pour les membres de cabinet et 154 544 € pour les personnels de soutien. Les ministres ne perçoivent pas d'indemnité de sujétions particulières.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46271

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13091

Réponse publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 10094